



Le Confort au moindre effort

Communiqué de presse

Tenue de l'Assemblée Générale du 24 mars 2020 à huis clos et modalités assouplies de participation à distance

20 mars 2020. Vente-unique.com, expert de la vente en ligne de mobilier en Europe, annonce que, dans le cadre des restrictions de circulation et des mesures de confinement imposées par le Gouvernement, son Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) du mardi 24 mars 2020 se tiendra exceptionnellement à huis clos.

Dans ce contexte, afin de faciliter la participation des actionnaires, la société a décidé d'accepter la transmission des votes par correspondance et des pouvoirs au Président jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale, soit le lundi 23 mars 2020 inclus. Le formulaire de vote ainsi que l'attestation de détention de titres peuvent être envoyés par email à l'adresse ag2020@vente-unique.com.

Par ailleurs, la société annonce qu'elle a mis en place un plan de continuité d'activité pour faire face aux restrictions imposées dans les différents pays européens où elle opère.

***Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires du 1^{er} semestre de l'exercice 2019-2020,
le 13 mai 2020 avant Bourse***

Retrouvez toutes les informations sur : bourse.vente-unique.com

A propos de Vente-unique.com

Créé en 2006, Vente-unique.com (Euronext Growth – ALVU) est un expert de la vente en ligne de mobilier en Europe. La société couvre 11 pays (France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal et Suisse) et a livré plus de 1 million de clients depuis son lancement. En 2019, Vente-unique.com a réalisé un chiffre d'affaires de 95,8 M€, en hausse de +11%.

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes-Leib

Relations Investisseurs

vente-unique@actus.fr

01 53 67 36 78

Nicolas Bouchez

Relations Presse

nbouchez@actus.fr

01 53 67 36 74